

Formulaire à retourner par mail ou par courrier à :

laetitia.lemarie@icert.fr

I.CERT
Parc d'Affaires - Bâtiment K
Espace Performance
35760 Saint-Grégoire

Objet : Demande de transfert de certification

Date :

Monsieur le Directeur d'I.Cert,

Je vous informe par la présente, de mon souhait de transférer mes certifications chez I.Cert pour la durée restante de mon cycle de certification et/ou dans l'objectif d'une recertification.

Je déclare sur l'honneur :

- 1) avoir pris connaissance des nouvelles exigences en vigueur et je m'engage à les respecter,
- 2) Ne pas être actuellement titulaire d'une ou plusieurs même certification (même thème) dans plusieurs organismes de certification, dont je demande à I.Cert d'effectuer mon transfert.
- 3) que les certifications objet du transfert ne sont ni suspendues, ni retirées et ne font pas l'objet d'une recertification en cours.

Pour initier mon transfert, je joins à ma demande les éléments suivants :

- La copie de mon certificat de compétence en cours de validité. **POUR CHAQUE THEME**
- L'état de suivi des réclamations et plaintes dans l'usage de ma certification ou une attestation sur l'honneur (cf. dernière page du présent document). **POUR CHAQUE THEME**

Nom :

Prénom :

Date :

Fait à :

Signature + cachet :

Nous vous informons, que dans l'état actuel de la réglementation, une opération de surveillance documentaire (§4 des arrêtés) doit être réalisée dans les 6 mois suivant votre transfert (excepté pour l'amiante).

Mes coordonnées personnelles

Civilité :

Madame Monsieur

* Nom

* Prénom

Né le :

Société :

Déjà certifié I.Cert ?

OUI

NON

* Adresse personnelle :

Ville :

Code postal :

Pays :

*Tel :

Portable :

* Adresse électronique/ Mail :

* Champs obligatoires

Organisme d'origine des Certification(s) concernée(s) par le transfert :

THEME(S)	ORGANISME(S) CERTIFICATEUR
AMIANTE SM	
AMIANTE AM	
DPE SM	
DPE AM	
PLOMB (CREP)	
PLOMB AM (DRIPP/ CAT)	
GAZ	
ELECTRICITE	
TERMITES METROPOLE	
TERMITES ANTILLES-GUYANE	
TERMITES REUNION	

I.Cert s'occupe du traitement de votre transfert et vous tiendra informé sous un délai de 2 mois maximum, conformément à la réglementation. La procédure de traitement des demandes de transfert est disponible sur www.icert.fr

Dès la recevabilité prononcée de votre dossier de transfert un contrat vous sera envoyé.

La réception du contrat par nos services valide votre transfert, un certificat vous sera envoyé et votre nom intégrera la liste de nos certifiés.

Frais de traitement de votre dossier : gratuit.

Frais de la phase de surveillance liée au transfert : 50€HT par thème.

Dès lors que votre transfert est accepté par notre organisme, la phase de surveillance liée au transfert est due et obligatoire.

Par contre, si la surveillance liée au cycle n'a pas été réalisée dans les délais réglementaires par votre organisme d'origine, nous avons l'obligation de suspendre votre certificat. Afin de réaliser cette surveillance le plus rapidement possible merci de contacter Marie-Sophie MOREL au 02 90 09 35 02.

Synthèse des réclamations et plaintes

Identification de l'affaire 1	Thème(s) concerné(s)	Motifs	Date d'ouverture	Date de clôture
Identification de l'affaire 2	Thème(s) concerné(s)	Motifs	Date d'ouverture	Date de clôture
Identification de l'affaire 3	Thème(s) concerné(s)	Motifs	Date d'ouverture	Date de clôture
Identification de l'affaire 4	Thème(s) concerné(s)	Motifs	Date d'ouverture	Date de clôture

Si vous n'avez pas de réclamation ni de plainte, merci de compléter la « Déclaration sur l'honneur » page suivante.

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) Madame, Monsieur,

Déclare sur l'honneur, ne pas avoir fait l'objet de réclamation ou de plainte depuis le début de ma certification.

Pour faire valoir ce que de droit.

NOM :

Prénom :

Fait à :

Le :

Signature + cachet :